



Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du vendredi 30 mars 2018

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 23 mars 2018

Publié le 4 avril 2018

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 79

Nombre de présents participant au vote : 53

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Christine MARTIN	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	M. Denis HAMEAU	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	M. Nicolas BOURNY	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	M. Didier MARTIN	M. Jean DUBUET
M. José ALMEIDA	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	Mme Hélène ROY	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Céline TONOT
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Danielle JUBAN	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Corinne PIOMBINO
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Louis DUMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Chantal OUTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Jean ESMONIN	M. Adrien GUENE
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Jean-Yves PIAN	Mme Claudine DAL MOLIN	

Membres absents :

Mme Stéphanie MODDE	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Alain HOUPERT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Édouard CAVIN	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Didier MARTIN
M. François NOWOTNY	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Damien THIEULEUX	M. Christophe BERTHIER pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
M. Philippe BELLEVILLE	M. Mohamed BEKHTAOUI pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Louise MARIN pouvoir à M. Guillaume RUET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**Chambre des Métiers et de l'Artisanat Interdépartemental – Convention de partenariat**

Dijon Métropole et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale souhaitent inscrire leur partenariat à travers la présente convention.

Cette convention a pour ambition de soutenir et développer l'artisanat et l'ensemble des filières professionnelles qu'elles représentent dans une dynamique et une valorisation des métiers et des savoirs-faire.

Cinq axes ont été identifiés, à savoir :

- . Axe 1 : Aider les entreprises présentes sur le territoire à pérenniser et à développer leur activité ;
- . Axe 2 : Accompagner et dynamiser l'artisanat des métiers de bouche ;
- . Axe 3 : Reconduire les ateliers de recyclage et de prolongement de vie des produits ;
- . Axe 4 : Organiser une exposition sur les métiers d'Art ;
- . Axe 5 : Promouvoir l'artisanat local lors du Marché de Noël de Dijon.

L'objectif est d'accompagner les artisans dans leur création et leur développement, faciliter la transmission pour maintenir les entreprises, les emplois, les compétences, valoriser les filières d'exception, tant sur les métiers d'Art que sur les filières émergentes du recyclage et prolongement de vie des produits.

Ces actions s'inscrivent dans le territoire métropolitain ainsi que dans la Zone Touristique Internationale. Elles portent les projets de valorisation et pérennisation de notre patrimoine doublement inscrit à l'UNESCO, la dynamique commerciale du Centre-Ville de Dijon et le soutien des métiers de Bouche ainsi que des filières alimentaires notamment les entreprises du Patrimoine Vivant.

Trois secteurs sont particulièrement visés :

1 - L'artisanat de bouche constituant la valorisation et la transformation des productions agricoles locales. Ce volet de l'artisanat participe aux réseaux de distribution et de circuits courts qui sont inscrits dans l'objectif d'auto suffisance alimentaire et le projet TIGA.

2 - Le recyclage et le prolongement de vie des produits s'inscrit dans une démarche de développement durable, de pratiques économiques vertueuses et soucieuses de la préservation de l'environnement et des maîtrises de consommation énergétique.

3 - Les savoirs-faire autour des métiers d'Art, tant sur la préservation et la restauration du patrimoine que sur la créativité et le développement d'un artisanat local reconnu, participent à la notoriété de notre territoire et à son rayonnement au delà de notre territoire.

Il vous est proposé d'apporter un soutien financier annuel de 80.300 € dont vous avez le détail à l'article 4 de la convention jointe.

Cette somme sera versée selon les modalités suivantes :

- un premier acompte de 50 % soit un montant de 40 150 € à la notification de la présente convention ;
- le versement du solde sera conditionné à l'examen du bilan des actions adressé par la CMAI à la Métropole. Son montant sera calculé au prorata des objectifs atteints.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** une subvention de 80 300 € au titre de l'exercice 2018 à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale, selon les modalités énoncées dans la convention jointe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN : POUR : 70
 CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)